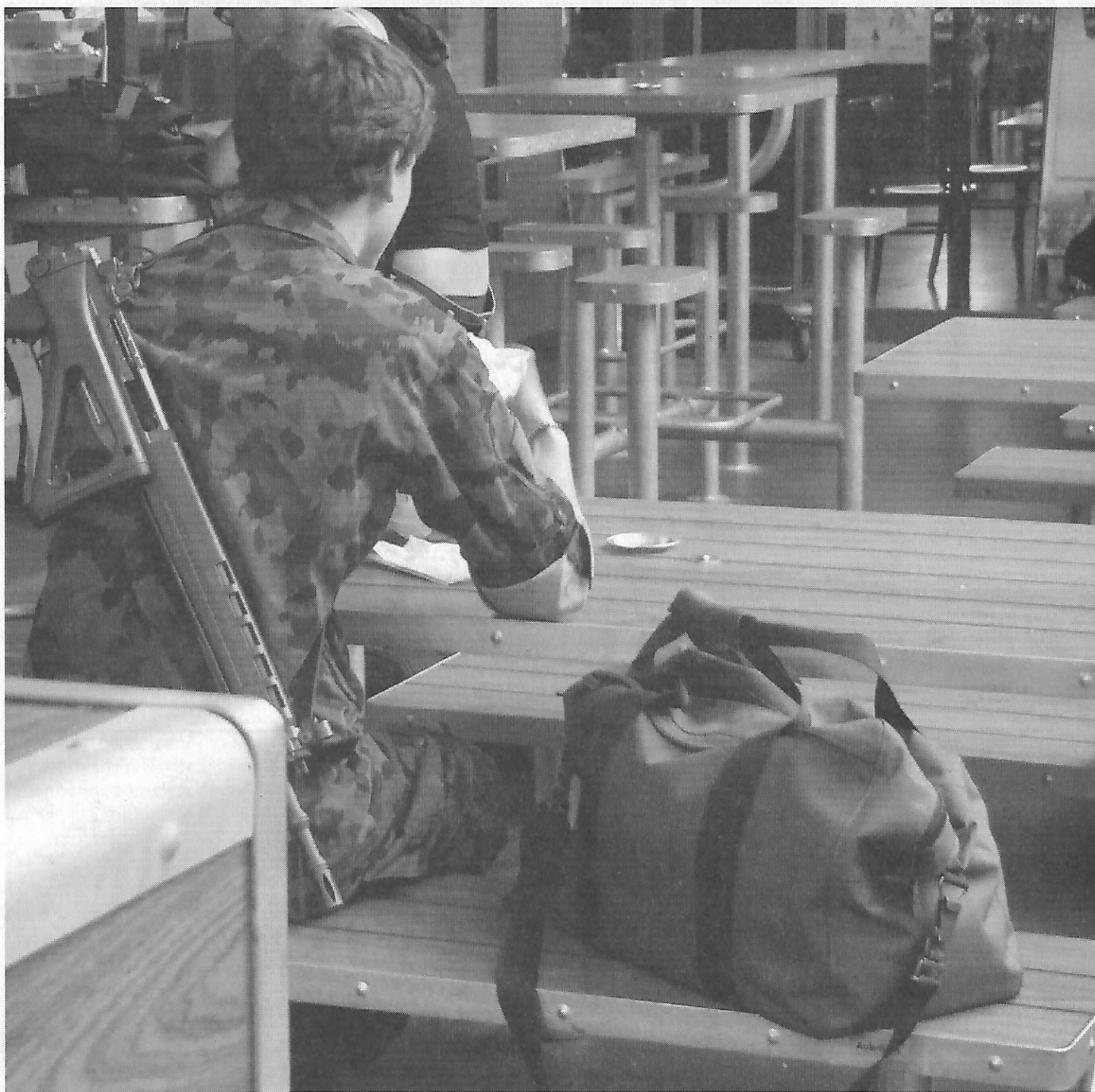


une Suisse sans armée

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

n° 85 - printemps 2010



Le dernier des conscrits ?

Ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

A l'heure de mettre sous presse, nous ne savons pas encore avec certitude si le projet d'achat de nouveaux avions de combat est abandonné, mais tout laisse penser que c'est ce qui ressortira de la réunion du Conseil fédéral du 31 mars. Cela ne signifierait rien moins qu'une victoire, sans coup férir, pour le GSSa! En effet, notre initiative demandant un moratoire de 10 ans sur une telle acquisition aurait alors atteint son but et pourrait être retirée. Invoquant des difficultés financières, les dirigeants de l'armée nous donneraient ainsi raison sans le dire: contrairement à ce qu'on a essayé de nous faire croire jusqu'ici, de nouveaux avions de combat ne sont pas indispensables à la sécurisation de notre espace aérien.

Le GSSa marque donc des points, autant qu'en perd l'armée en pleine crise. Mais cette crise ne se résume pas aux problèmes budgétaires et logistiques que la presse se plaît à relever. Elle est bien plus profonde puisqu'elle interroge à nouveau sur la raison d'être d'une institution héritée de la Guerre froide, et qui s'avère toujours plus incapable de répondre aux menaces, réelles ou fantasmées, de notre époque. Appelé à la rescousse pour tenter d'expliquer les élucubrations du chef de l'armée imaginant des flux d'émigrés grecs envahir notre pays, son prédécesseur Christophe Keckeis confirme que *«la seule chose qui est sûre c'est que rien n'est sur. Ou pour le dire autrement, dans le temps on avait une tâche extrêmement simple: la menace était à nos frontières. Aujourd'hui il faut reconnaître qu'il n'y a plus de frontières aux menaces imaginables.»* Donc, la tâche du stratège militaire est justement de *«penser l'impensable»*. Tout en reconnaissant avec embarras *«qu'on sait très bien qu'actuellement, au sens très très large, autour de nous tout le monde essaie de vivre en paix et de trouver des solutions raisonnables.»** Pour une fois qu'un militariste prouve d'angélisme, les pacifistes ne vont pas le contredire... Mais alors pourquoi continuer à imaginer le pire

alors qu'on est si démunis pour faire face aux défis actuels, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux?

Restons lucides! Les armées n'existent pas pour défendre des territoires et encore moins les populations qui y vivent. Leur seule et unique mission est d'imposer par la force la domination d'un régime sans légitimité démocratique, un ordre économique inégalitaire, ou encore les intérêts géostratégiques de puissances qui, sous couvert de promotion de la paix et de la démocratie, assoient leur influence tout en s'accaparant de nouvelles ressources. Quand on veut imposer la paix avec des moyens violents et sur des bases injustes, les opérations militaires sont forcément vouées à l'échec, comme le montre l'enlèvement des forces occidentales en Afghanistan. Après bientôt 9 ans sur le terrain et au prix de grandes souffrances, elles sont encore très loin d'avoir « gagné les têtes et les coeurs » de la population. Bin Laden court toujours et la toute région est plus instable que jamais. Tant que les États investiront autant dans la préparation de la guerre, il leur sera difficile de trouver et de mettre en oeuvre ces fameuses «solutions raisonnables».

En décidant de nous mobiliser pour la suppression du service militaire obligatoire, nous ouvririons un débat sensible qui permettrait à nos concitoyen-ne-s de décider s'ils ou elles acceptent toujours que le seul service exigé des jeunes hommes de notre patrie consiste justement à se préparer à une hypothétique attaque militaire. La désertion dans les rangs de l'armée nous laisse penser que, même en Suisse, de plus en plus d'individus envisagent tout autrement leur rôle de citoyens.

Frédéric Durand & Tobia Schnebli

* Forum, RSR 1ère, 15 mars 2010

SOMMAIRE

Suisse

Contrôle des armes, en Suisse et à l'étranger	3
Avions de combat: le dernier acte	4
Les drones attaquent	6
Cahier spécial abolition de la conscription	7
Brèves et permanence servic civil	10

International

Gaza: un an après l'opération «plomb durci»	11
Dépôt de la pétition sur la promotion de la paix	13

IMPRESSUM

Paraît minimum 4 fois par an.
Impression: Atar S.A., Genève
Maquette: Solidaridad Graphisme, Genève
Mise en page: J. Sommerhalder
Relecture: F. Durand, T. Schnebli
Tirage: 4'000 exemplaires
Annexes: Appel financier avec bv
Abonnement: 20.- par an à verser au
CCP 12-11508-2.
 Les membres du GSSa sont abonnés d'office.
Articles et lettres: à adresser au secrétariat romand du GSSa, CP 151,1211 Genève 8
fax: 022 320 69 49, **E-mail:** gssa@gssa.ch

Les opposants resserrent déjà les rangs !

En matière de contrôle des armes, la Suisse ne fait guère mieux sur le plan national qu'international. La commission concernée du Conseil national a sans surprise recommandé le rejet de l'initiative, tandis que les milieux pro-armes s'organisent déjà en vue de la campagne pour la votation qui devrait avoir lieu début 2011.

Depuis le lancement de l'initiative contre la violence des armes, le Conseil fédéral a certes pris des mesures pour tenter de réduire les suicides et homicides liés aux armes feu, tout en ménageant proTELL et ses franchiseurs: rappel des munitions de poche, accès de pour l'armée aux antécédents médicaux et judiciaires d'individus potentiellement dangereux et dépôt gratuit dans les arsenaux. Mais nous doutons fort que ces demi-mesures soient à la hauteur du véritable problème de santé publique que constituent les 2,3 mil-

lions d'armes en circulation dans notre pays et les 400 victimes annuelles, tuées avec des armes d'origine militaire pour la plupart.

Ce problème n'est visiblement pas celui des sociétés de tir, qui profiteront de la grande fête du tir cet été à Aarau pour lancer la contre-campagne. Leur 250'000 membres sont d'ailleurs appelés à y contribuer financièrement, pour assurer un budget de propagande avoisinant les 2 millions de francs, montant qui, selon l'Aargauer Zeitung, pourrait bien

doubler grâce à l'apport des partis bourgeois. Nous retrouvons donc le même déséquilibre entre les moyens financiers à disposition des opposants et ceux des initiants, que lors de la campagne contre l'exportation de matériel de guerre...

Dans le fond, nous admettons qu'il est préférable de responsabiliser les gens au lieu de toujours plus les contrôler ou de multiplier les interdictions. Mais reconnaissons qu'il est pour le moins paradoxal de passer des réglementations strictes sur la fumée, les chiens ou le transport des enfants en voiture, alors qu'en Suisse les armes à feu circulent toujours librement et se retrouvent, plus ou moins bien cachées, dans 1/3 des ménages!

Frédéric Durand

Exportations d'armes

Deux pas en arrière pour un petit pas en avant

En matière de contrôle international des armements, la Suisse avance toujours à reculons: si le Parlement vient d'accepter d'interdire les investissements dans la production de bombes à sous-munitions et autres «armes mutilantes», il a par contre récemment refusé un meilleur contrôle des biens à double usage et autres «biens militaires spécifiques». Et notre pays de continuer de vendre en toute bonne conscience son matériel de guerre, dans un contexte de course aux armements qui touche même les pays pauvres.

L'année a commencé tout aussi bien qu'elle avait terminé pour les marchands de canons helvètes: deux Suisses sur trois ayant rejeté notre initiative le 29 novembre, ils n'ont pas eu à rougir de honte à l'annonce, en février, des chiffres des exportations de matériel de guerre (nouveau record de Fr. 727,7 millions en 2009). Leurs amis parlementaires n'allaient tout de même pas accepter que le gouvernement mette un petit grain de sable dans un business si bien huilé! Après le Conseil des États, la majorité du Conseil national a donc refusé d'entrer en matière sur la révision de la Loi sur le contrôle des biens. Celle-ci devait donner au Conseil fédéral les moyens de bloquer des exportations risquant d'aboutir à des scandales comme celui du Pilatus tchadien bombardant des réfugiés au Darfour. Le gouvernement devra donc trouver d'autres

Grâce à deux motions d'une socialiste (membre du GSsA) et d'un radical, le Parlement a cependant décidé durant la même session de faire un petit pas dans la bonne direction: trois ans après la Belgique, il a accepté d'interdire les investissements dans des entreprises qui produisent des armes interdites, comme les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions. Handicap International salue cette décision en rappelant qu'il «est inacceptable que les économies et les fonds de pensions des Suisses puissent fructifier dans des investissements opaques à l'origine de mutilations inéluctables de très nombreuses populations civiles». Reste à espérer qu'une fois la loi rédigée, notre pays se montrera plus diligent dans son application que... la Belgique justement, qui, toujours selon Handicap International, tarde à publier

Mais le plus alarmant reste la course aux achats d'armes que se livrent la plupart des nations, y compris celles qui a priori n'en n'ont pas les moyens. Le dernier rapport du SIPRI révèle en outre qu'au niveau mondial les avions de combat représentent 27% du volume des ventes d'armes des cinq dernières années. «Les États riches en ressources naturelles ont acheté des quantités considérables d'avions de combat à prix élevé. Les pays voisins ont réagi à ces acquisitions en passant commandes à leur tour. On peut s'interroger sur le bien fondé d'une telle allocation de ces sommes dans des régions à hauts niveaux de pauvreté» commente l'enquêteur du SIPRI dans des propos rapportés par l'ATS. Voulant aussi acheter des nouveaux avions de combat, la Suisse participe doublement à cette course insensée, car elle fournit en matériel de guerre plus de 70 pays, y compris des régimes qui préfèrent voir leur population mourir de faim plutôt que de renoncer aux derniers modèles de canons (oups, nous voulions dire de «systèmes de défense»).

Frédéric Durand

Vigoureusement contre les avions

Le ministre de la défense devrait d'ici peu préciser enfin ses intentions quant à l'achat de nouveaux avions de combat. Alors que la stagnation du dossier depuis près d'une année semble indiquer qu'il a déjà renoncé à cet achat, nous ne pouvons cependant exclure un retournement de dernière minute et crier victoire trop tôt... Vigousse, le satirique romand de référence, a démontré dans son édition du 19 février l'inutilité d'un tel achat, mieux que nous aurions pu le faire. Voici donc les articles que ses rédacteurs nous ont gracieusement autorisé à reproduire.

Dépense nationale

Depuis la première guerre du Golfe, personne ne peut l'ignorer: pour démolir proprement un objectif par la voie des airs, il n'est plus nécessaire de s'en approcher. Nul besoin de pénétrer l'espace aérien suisse pour raser Zurich. Le pilote ennemi appuie sur un bouton quelque part au-dessus de Vienne, puis il fait demi-tour en sifflant gaiement. Et quelques instants plus tard, les banques de la Paradeplatz sont pulvérisées (on peut rêver).

Dans ces conditions, une défense aérienne qui consiste à patrouiller en rond au-dessus du pays est aussi utile qu'un épieu contre une mi-

trailleuse. Tout militaire sensé en convient, la seule option vaguement réaliste serait d'intégrer un système défensif européen. Mais de toute façon, l'horizon est vide d'ennemis potentiels. Et pour les missions de police contre les Piper égarés où les Boeing sans armes, nos actuels chasseurs suffisent largement.

C'est dire si l'urgence de se ruiner en nouveaux appareils de combat n'apparaît pas en lettres de feu au fronton de l'évidence. Et même: en admettant qu'il faille s'équiper illico, on pourrait opter, selon des experts critiques, pour une variante moins coûteuse et plus efficace (lire ci-contre).

Mais non. Doris Leuthard veut de nouveaux avions de combat, et vite. Un achat stupide pour une stratégie absurde et périmée? Ou'à cela ne tienne, la question n'est pas là: il s'agit de relancer l'économie grâce à d'affriolantes contre-parties industrielles. On n'achète pas des avions de combat, mais des avions de contrats. Offrons donc à notre vaillante armée de l'air une flopée d'appareils superflus flam-bant neufs, pour le plus grand bien de nos industriels. Mais dans cette "logique", on peut faire mieux: c'est bien connu, pour relancer l'économie, il n'y a rien de tel qu'une bonne guerre. Madame Leuthard va sûrement y songer. Et que Dieu vous bénisse!

Laurent Flutsch (Vigousse)

Arrêtons d'acheter des avions cons!

Coucou suisses Doris Leuthard l'a encore clamé haut et fort cette semaine: achetons des avions de combat pour aider l'industrie suisse. Nous, on croyait qu'une armée de l'air c'était fait pour défendre le pays. On a tout faux?

Depuis les célèbres Mirage 3, cela fait plus de cinquante ans que le Gouvernement suisse dilapide les sous des citoyens pour acheter des avions de guerre nuls à des prix de dingue. Et ça va recommencer!

L'histoire est toujours la même. Quand il s'agit d'acheter des avions de chasse, les Chambres ne choisissent jamais le meilleur zinc, mais celui dont l'Etat producteur promet le plus de «compensations» à l'industrie suisse. Ainsi pour le Rafale du Français Dassault (que personne d'autre ne veut), la France propose des contre-affaires à hauteur de 2,2 milliards de francs sur dix ans; soit le prix exact de la commande. Le seul problème, c'est que le Rafale est un appareil beaucoup trop cher, totalement inadapté à notre défense et dont les mensurations ne cadrent pas avec les installations militaires.

Juste pour rire, petit rappel. Dans les années 60, le conseiller fédéral Paul Chaudet imposait l'achat du Mirage III pour défendre nos monts indépendants. Petit hic, on en avait reçu 67 pour le prix de 100, because un «petit» supplément pour installer un radar rien qu'à nous et hors de prix.

Ensuite, on s'est payé des F-5 Tiger. Quand on les a reçus en 1978 et 1981, ils étaient déjà dépassés sur le plan technologique. Dommage, car on en avait commandé 110, rien que ça. Quant aux F/A-18, la Suisse a été l'un des derniers pays à se doter de la deuxième version de ce chasseur américain, alors déjà obsolète, et qui nous a coûté un bon milliard de trop.

La France promet des tonnes d'argent. L'Allemagne a un petit truc en plus: pour séduire les nombreux pilotes militaires suisses qui, au civil, pointent chez Swiss-Lufthansa, elle leur propose de jolis tours gratuits dans leur chasseur. Quant aux Suédois, peu inspirés en termes de lobbying, ils semblent n'avoir que la qualité de leur avion et des compensations bien moindres à faire valoir.

Devinez qui va gagner? Si nos députés font comme d'habitude et ne pensent qu'au porte-monnaie de leurs petits copains industriels, ce ne sera sans doute pas le Gripen. Et pour la simple et bonne raison qu'il n'est pas assez cher... La combine est claire comme de l'eau de roche. Plus la Suisse sort de milliards pour ses avions, plus «les compensations» sont élevées. Nos élus se fichent pas mal de savoir si l'engin qu'ils achètent avec notre fric est ou non le meilleur en matière de défense, pourvu qu'il le soit en matière de dépense.

Patrick Nordmann / Bertil Rouiller (Vigousse)

Votre adresse e-mail SVP !

Pour mettre à jour notre fichier, et nous permettre d'économiser des timbres et du papier, nous vous saurions gré de nous communiquer votre adresse e-mail à grass@grass.ch, tél: 022 222 16 76, fax: 022

Petit cours de défense aérienne

Comment faire pour défendre le ciel-helvétique pour pas cher et de manière efficace? La solution existe, mais on parie que ce n'est pas celle qui sera retenue!

Pour remplacer les F-5 Tiger, un seul chasseur sort du lot: le Gripen JAS-39 de Saab. Non seulement, il coûte deux fois moins cher que ses concurrents, mais en plus il est parfaitement adapté à notre topographie, à notre espace aérien et en plus, sa faible envergure et sa rapidité d'envol permettent de le caser facilement dans nos petits hangars et de le faire décoller d'autoroutes ou de courtes pistes.

Et ce n'est pas tout. Car le combat aérien n'est qu'une des missions de notre aviation (et disons-le, la plus improbable!) Nos avions sont là aussi pour faire la police du ciel et pour compléter, d'en haut, la couverture radar de la Suisse. Actuellement, pour surveiller les immenses frontières de notre vaste pays, il faut quatre F/A-18 en vol, pour couvrir 3/4 du territoire. Ce qui signifie qu'il faut environ 48 chasseurs pour en avoir 4 en vol 24 heures sur 24. On ne vous dit même pas ce que ça coûte.

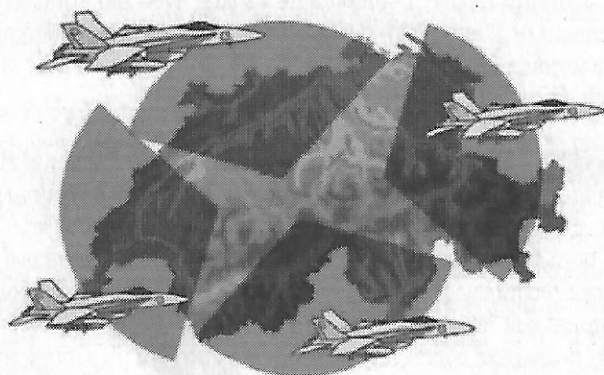
Alors qu'il suffirait d'acheter un avion-radar Awacs de type Erieye, par exemple, pour couvrir tout le territoire 18 h par jour tous les jours de l'année (voir infographie). Mieux encore. Notre brave pays a bradé ses 18 avions Hawk à réaction à la Finlande pour faire de la place à notre société helvétique Pilatus, qui a vendu à l'armée suisse des avions à hélices pour former les futurs pilotes de jets de combat!

Cette aberration dans la formation est d'autant plus ridicule qu'il existe de nouveaux avions d'entraînement avancé ou de combats légers pas chers, du type Alénia-Aermacchi M-346, qui permettent non seulement de former nos futurs forces aériennes à toute l'avionique moderne, mais qui peuvent également être de redoutables intercepteurs grâce à l'avion radar qui les guide à plus de 400 kilomètres de distance. Et ils peuvent être armés de nouveaux missiles air-air Meteor de 100 kilomètres de portée.

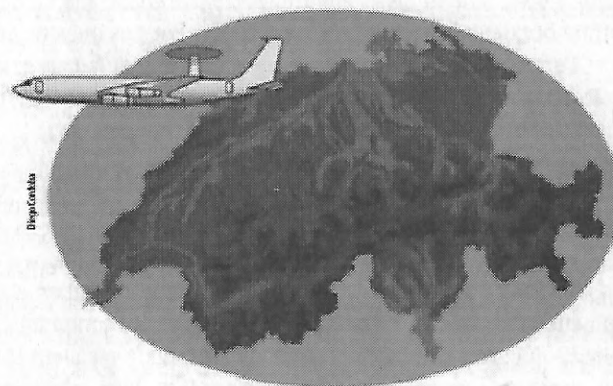
Evidemment, cette solution permettrait à la Confédération de faire des milliards d'économie, en assurant une véritable protection à notre pays. Mais est-ce bien là le problème de ceux qui nous gouvernent?

Patrick Nordmann / Bertil Rouiller (Vigousse)

Couverture radar de la Suisse par les F/A-18



Couverture radar de la Suisse par un Awacs



La surenchère aux emplois continue

Comme les trois autres avionneurs en lice pour le contrat à 2.2 milliards de francs de la Confédération, Dassault Aviation a fait des offres d'affaires compensatoires aussi alléchantes qu'extravagantes: Sentant probablement que le vent tournait, l'entreprise française a sorti les grands moyens pour gagner la sympathie du public Suisse.

Une publicité dans la presse suisse, dont *Le Temps* du 25 mars montrait une foule de personnes formant la silhouette d'un Rafale, avec comme titre: «Le Rafale, un véritable plan de relance économique» et comme sous-titre: «Des milliers de places de travail de qualité dans les 26 cantons». Rien que ça!

Comme par hasard, la veille, l'entreprise Systems Assembling SA à Boudry (NE) annonçait que Dassault vient de l'élire pour lui fournir des câblages électriques, et que si l'achat des nouveaux avions de combat avait lieu, elle pourrait créer entre 15 et 30 nouveaux postes. Comme par hasard aussi, il se trouve que le vice-président de Systems Assembling est un des responsables du fameux Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité.



Drones - la guerre à distance

Il y a un vrai problème qui se profile, où les pacifistes seront attendus: celui des drones pour faire la guerre à distance sans pertes humaines de son côté, ni engagement de ses propres troupes sur le terrain.

Depuis des bunkers enterrés dans le désert de Mojave près de Las Vegas, des «pilotes» de l'US Air Force commandent sur une console avec joystick des drones volant au-dessus de l'Irak ou de l'Afghanistan. Confortablement installés dans un fauteuil ergométrique à une distance de 12'000 kilomètres du front de la bataille, ils lancent des missiles contre de supposés «insurgés» le jour (la nuit en Irak!). Le soir, ils rentrent tranquillement chez eux auprès de leurs femmes et enfants, en toute bonne foi, convaincus d'avoir accompli une bonne journée de travail et d'avoir fait avancer la paix en livrant une guerre «juste» contre les «ennemis» de la «liberté» qui, semblerait-il, veulent détruire jusqu'au dernier américain...

Mais ces «pilotes» se rendent-ils compte qu'en fait ces «insurgés» ne sont souvent que des citoyens luttant aussi pour leur liberté et pour la libération de leur territoire de ces armées étrangères qui, depuis le 19^{ème} siècle, tentent de soumettre les clans afghans à la loi de la modernité occidentale, supposée «supérieure»? Par nos moyens militaires et l'envoi de l'armée «la plus formidable» qui ait jamais existé (Bush Jr. dixit, et repris par Obama!!), nous montrons au monde entier que nous sommes les vrais barbares!

Ces faits et ces agissements sont justifiés au nom de la liberté et d'un droit à l'autodéfense, mais à aucun moment ces termes ont-ils été définis par rapport aux besoins fondamentaux des populations et à leurs aspirations à vivre selon leur bon droit. Cette définition a été faite uniquement par rapport aux besoins de sécurité économique et militaire de quelques nations qui croient que le monde est à leur commande, parce qu'elles seraient «plus développées», plus «civilisées», plus «justes» que ces barbares sanguinaires qui utilisent le terrorisme pour faire avancer leur cause forcement «totalitaire».

L'utilisation des drones (aériens ou terrestres) a permis une nouvelle légitimation de la guerre car, en soustrayant le facteur «humain» - soit le soldat parti «défendre» la nation, on enlève ainsi l'émotion que suscite la perte de ces «chers boys», vecteur de la pression anti-guerre américain. L'utilisation des drones a surtout permis de mieux tolérer l'idée même de guerre et a ainsi ôté aux mouvements pacifistes les motifs de rejet de la guerre que sont les retours des soldats tués au front dans leurs fameux sacs en plastique noir. Le bombardement par un drone d'une noce où la présence de quelques soi-disant «insurgés» aurait été signalée, ne provoquant aucun état d'âme dans l'opinion publique de ladite nation. Mais le pire est que les Conventions de Genève et le droit concernant la conduite de la guerre sont bafoués car il est matériellement impossible de savoir si une «cible désignée» est réellement un ennemi, et si sa mort par drone interposé ne constituerait pas une exécution extra-judiciaire. Comme il n'y a pas de témoins sur place pouvant produire un rapport amenant à une condamnation, au cas où des limites étaient franchies, il n'y a aucune crainte quant à une possible dénonciation pour crime de guerre!

tromper car à cette distance, il est difficile de reconnaître l'ennemi. Certes, le risque zéro n'existe pas, mais ces dommages collatéraux font surtout partie de cette logique militaire du «job to be done» (le travail à faire) pour «réduire» la menace et éliminer «the bad guy» (le méchant, sous-entendu que «the good guy» est soi-même!). Ce serait le prix à payer pour défendre nos «valeurs» et nos styles de vie...

On peut supposer que les attaques suicides à la ceinture explosive ne sont que la réponse du pauvre à ces missiles venant du ciel. Les guerriers et leurs voitures bourrées de bombes, téléguidées comme le sont les drones depuis le bunker sous le Mojave!

Chaque attaque d'un drone provoque, en quelque sorte, une réponse sous la forme d'une bombe suicide qui vise à montrer la vulnérabilité de l'adversaire en tuant des militaires, des policiers ou des civils.

La robotisation des forces militaires préfigure l'armée du futur. Porteurs de perspectives opérationnelles étendues, les drones modifieront profondément la place de l'homme dans le champ de bataille. La présence d'engins inhabités dans l'espace de manœuvre modifiera surtout le rapport traditionnel du soldat avec son arme, et par conséquent de l'homme avec la guerre qui, en devenant entièrement technologique, fera que l'enjeu tactique et stratégique de celle-ci dépassera les capacités de maîtrise de l'homme.

Les pacifistes doivent prendre la mesure de ces changements et les incorporer dans la réflexion sur l'armée et son rôle. Car pourvue de ces engins, l'armée pourra se créer de nouvelles missions sans que nous puissions opposer des objections porteuses. Il y a encore des obstacles technologiques mineurs à surmonter pour que la suprématie des drones soit effective - dès 2015! Nous devons donc au plus vite fourbir notre lutte contre les drones, avant que l'ère du «Terminator» devienne une réalité!

Georges Tafelmacher, GSa/Vd

Voir à ce sujet le dossier du Monde diplomatique, repris dans Le Courrier du 12 décembre 2009; et aussi, beaucoup moins critique: <http://www.onera.fr/conferences/drones/drones-militaires.php>



A l'origine du nouveau projet d'initiative populaire

Comme vous le savez sans doute déjà, le projet du lancement d'une nouvelle initiative est discuté depuis quelques temps au sein du GSsA. Les avis étant assez partagés parmi les membres actifs, il nous faut mener une large réflexion incluant un maximum de membres et sympathisant-e-s. Nous exposons dans les pages qui suivent, les motivations à l'origine de cette idée, ainsi que des arguments pour et contre en espérant qu'ils vous encourageront à participer à la réflexion et à exprimer votre propre opinion, soit lors de l'Assemblée Générale du 17 avril 2010, soit en nous contactant avant cela.

C'est à la réunion de coordination du GSoA du mois de février que l'idée de lancer une initiative réclamant la suppression du service militaire obligatoire a refait surface. La motivation première étant de s'attaquer au véritable problème que représente aujourd'hui la conscription, alors que depuis l'été dernier les responsables de l'armée accusent injustement le service civil de vider l'armée des ses recrues.

Afin d'empêcher les milieux les plus conservateurs de rendre à nouveau plus difficile l'accès au service civil, il a semblé que le plus efficace serait de les prendre de vitesse sur la question délicate et encore largement taboué de l'obligation de servir. Si aujourd'hui près de la moitié des jeunes hommes suisses ne font pas de service militaire, c'est avant tout car ce dernier est trop rébarbatif à leurs yeux et qu'ils préfèrent, quitte à payer une taxe, se faire réformer pour raisons médicales (avérées ou inventées), ou encore s'engager dans un service civil d'une fois et demi plus long (le pourcentage de civilistes restant, même depuis la suppression de l'examen de conscience, bien en dessous du nombre d'exemptions médicales).

Il est aussi apparu que la crise actuelle de l'armée offrait un contexte politique favorable pour remettre en question cette institution, que même ses plus fervents défenseurs ne trouvent plus vraiment crédible. La suppression de la conscription n'est certes pas l'abolition de l'armée mais elle porterait un coup décisif au mythe du citoyen soldat tout en permettant de relancer le débat sur les alternatives non-militaires en matière de sécurité et de promotion de la paix (domaines qui sont encore aujourd'hui largement réservés aux forces armées).

Accueil plutôt froid parmi les romands

Une première consultation a cependant montré qu'en Romandie, les membres actifs étaient pour la plupart sceptiques, voire totalement opposés à cette proposition. Et ceci pour des raisons qu'on pourrait résumer comme suit:

- cette initiative signifie presque automatiquement la création d'une armée professionnelle, que le GSsA ne peut cautionner et qui pourrait s'avérer encore plus nuisible (notamment en termes d'engagement à l'étranger) et plus difficile à combattre;
- abroger l'obligation de servir impliquerait aussi la fin du service civil qui fut si difficile à instaurer, et la suppression de tout service à la société n'est pas forcément souhaitable;

- nos priorités sont les initiatives en cours (avions de combat et fusils à l'arsenal), voire un référendum contre un éventuel durcissement de la loi sur le service civil. Nous n'avons pas assez de ressources humaines et financières pour lancer une nouvelle initiative à court terme.

Lors de l'assemblée générale du GSsA romand de la mi-mars, ces points furent discutés, et les précisions suivantes apportées: le lancement de cette initiative, s'il était approuvé par l'assemblée générale du groupe au niveau national, devrait avoir lieu au plus tôt, soit en juin d'une part pour faire pression sur le gouvernement qui doit plancher sur une révision de la loi sur le service civil dès cet été, et d'autre part profiter de la saison des festivals pour engranger un maximum de signatures. Il va par contre de soi que si, contre toutes attentes, l'achat des avions de combat devait rester à l'ordre du jour, le lancement de l'initiative serait différé pour nous permettre de nous investir pleinement dans la campagne de votation (votation qui pourrait alors bien intervenir début 2011, en même temps que l'initiative contre la violence des armes).

Le sentiment général était qu'un débat de fond sur la thématique du service militaire obligatoire devait avoir lieu avant de pouvoir se prononcer, et qu'il était trop précipité de prendre une décision de lancement d'initiative dans des délais si courts. Cependant, vu la motivation de la grande majorité des personnes présentes à la dernière réunion de coordination au niveau suisse, il y fut décidé de recommander à l'AG du GSoA d'approuver le lancement de l'initiative. Deux variantes de texte sont proposées: **1) Le service militaire et le service de remplacement sont supprimés avec l'art. 59. 2) Le service militaire est supprimé alors qu'un service civil volontaire est maintenu.** Dans les deux cas la Confédération aura 5 ans pour légiférer.

Frederic Durand

Assemblée générale du GSoA

samedi 17 avril dès 10h. au Restaurant Kreuz
Kreuzgasse 4, à 7mn à pied de la gare de Soleure

Au programme:

- Discussion sur l'initiative contre l'achat de nouveaux avions de combat et éventuel retrait
- Repas de midi
- Discussion sur le lancement d'une nouvelle initiative populaire pour la suppression du service militaire obligatoire (fin prévue vers 16h30)

Les membres et sympathisant-e-s romands sont vivement encouragé-e-s à participer*. L'interprétation allemand/français sera assurée!

Pour l'abolition du service militaire !

En 1926, après les effroyables boucheries de masse de la première Guerre mondiale, Georges Duhamel, Albert Einstein, Gandhi, Romain Rolland, Bertrand Russell, Miguel de Unanuno et H. G. Wells demandaient « ... la démilitarisation de l'esprit des nations civilisées. La mesure la plus effective pour cela serait l'abolition universelle de la conscription. (...) À travers la conscription, l'esprit militaire d'agressivité est implanté dans l'ensemble de la population mâle à son âge le plus impressionnable. En s'entraînant pour la guerre, les jeunes en viennent à se dire que la guerre est inévitable et même désirable. » En 1930, Sigmund Freud, Thomas Mann, Victor Margueritte, Stefan Zweig et bien d'autres s'ajoutent aux signataires précédents pour déclarer que « le temps est venu où quiconque veut réellement la paix doit exiger l'abolition de la préparation militaire et dénier aux gouvernements le droit d'imposer la conscription. (...) Que tous les peuples de tous les pays réclament l'abolition de la préparation militaire! L'abolition du service militaire! »

Ces citations sont tirées de l'ouvrage de Michel Auvray *L'Âge des casernes – histoire et mythes du service militaire* publié en 1998 alors que la France venait de substituer l'armée de conscription avec l'armée de métier. L'histoire du service militaire obligatoire en France depuis son adoption sous la première République jusqu'à sa disparition il y a une dizaine d'années offre de nombreux arguments pour soutenir son abolition aussi en Suisse.

Personnellement je suis favorable à la suppression du service militaire obligatoire, d'abord pour des raisons de principe. Moins il y aura d'armées et de militaires dans le monde et en Suisse et mieux les sociétés mondiales et suisse se porteront. Le service militaire obligatoire avec ses symboles de l'armée du peuple, du citoyen-soldat, de la nation en armes, donne à l'armée une légitimation qui constitue une perversion de la démocratie basée sur les droits humains universels.

Avec la conscription, les démocraties ne se distinguent pas des systèmes totalitaires. Les armées de conscription apprennent à tuer et demandent d'accepter de se faire tuer. C'est sous Hitler que l'Allemagne a réintroduit la conscription en 1935; l'Italie et le Japon ont menée leurs conquêtes coloniales avec des armées de conscription. Les conscrits de l'armée suisse ont mâté la grève générale de 1918 et noyé dans le sang la manifestation antifasciste du 9 novembre 1932 à Genève. Et les armées de conscription n'ont pas empêché les militaires d'instaurer des dictatures en Grèce, au Chili et en Argentine. Les armées de conscription ont bien plus de coups d'État à leur actif que les armées de métier. Michel Auvray (1998:270), montre que pour la période 1945 – 1986, sur un total de 259 coups d'État dans le monde, les armées de conscription étaient responsables de 170 d'entre eux. La proportion est similaire si l'on considère les tentatives de prise du pouvoir par les militaires n'ayant pas abouties: sur un total de 329 cas, 212 ont été l'oeuvre d'armées composées aussi d'appelés, alors que les armées exclusivement professionnelles étaient responsables de 117 tentatives.

Dans le passé, le poids symbolique en Suisse de l'armée de conscription a été tellement lourd que la Suisse fut le dernier pays d'Europe occidentale à accepter l'introduction d'un service civil de substitution.

Aujourd'hui, malgré le fait que la plupart des pays européens a supprimé ou suspendu la conscription et que la Suisse n'est pas menacé, ce poids symbolique empêche encore une bonne partie des forces politiques, surtout à droite et au centre, mais aussi à gauche d'abandonner le service militaire obligatoire.

La fausseté des mythes qui entourent le service militaire obligatoire comme l'expression de démocratie et d'égalité, de ciment de la nation ou pour la formation du caractère ainsi que le blocage politique qui le maintient encore en vigueur méritent que le GSsA s'attaque au principe de la conscription, même si cela devait accélérer l'évolution - déjà en cours - vers la professionnalisation de l'armée.

Tobia Schnebli

Une bonne option pour le GSsA ?

L'obligation de servir est un concept dépassé depuis des dizaines d'années déjà. Bien que les conservateurs l'affirment par principe, l'armée n'a plus besoin d'effectifs aussi nombreux. De plus, le pourcentage de déclarés inaptes est important (environ 40%), et se faire réformer est presque devenu un jeu d'enfant. De facto, l'armée évolue vers une forme de service volontaire.

A nos yeux, l'obligation de servir se fonde sur un certain nombre de valeurs qui, elles aussi, sont tout à fait dépassées: le modèle de la conscription se justifie par le rôle que l'armée joue pour renforcer l'an-

de la discipline, de la hiérarchie et de la soumission à une autorité? Dans un monde globalisé, notre identité ne peut se construire que sur elle-même, face aux autres pays. Elle doit intégrer des valeurs de coopération et de solidarité, indépendamment de la nationalité. De plus, comment accepter que le «ciment de la nation» ne soit constitué que par des hommes, à travers la glorification de valeurs de domination masculines, de virilité extrême?

Pour les valeurs qu'il porte et par son caractère obligatoire plus du tout en phase avec la réalité, le modèle actuel de l'armée est néfaste. Il paraît sensé de cesser de forcer des jeunes qui n'en ont aucune

Questions de stratégie

Supprimer l'obligation de servir semble donc une option séduisante et dans la logique des choses. Le GSsA réfléchit ces temps à lancer une initiative en ce sens. A l'heure où le futur de l'armée n'a jamais été aussi confus, où les partis politiques ne trouvent pas de consensus, et où l'armée ne sait plus quelles missions se donner, il vaut la peine de donner un coup de pied dans la fourmilière. Demander au peuple de supprimer l'article 59 de notre Constitution (obligation de servir) est en cela une bonne stratégie: il va forcer le monde politique à se poser les questions qu'il refuse de poser étant donné l'impasse dans laquelle se trouve le débat sur l'avenir de nos soldats, sans forcément dire ce qu'il faut à la place. En d'autres termes, il va mettre le nez des politiciens dans leur caca. Toutefois, un certain nombre d'éléments montrent que ce n'est pas forcément une bonne option pour le GSsA:

- La fin du service obligatoire implique assurément un service volontaire, voire professionnel. Pour plusieurs raisons que nous avons souvent expliquées dans ce journal, ce modèle n'est pas meilleur, il pourrait même être pire. En déposant une initiative, le GSsA va faciliter le travail de la droite centriste qui ne rêve que d'une armée professionnelle (avec missions à l'étranger). Bien sûr, le thème de l'armée pro est très sensible, et cela pourrait aussi déclencher une crise profonde entre droite centriste et droite dure (qui reste campée sur l'armée de défense du territoire).
- Même si les discussions ne se font pas encore en ces termes (tabous), il est clair que l'obligation de servir va tôt ou tard venir sur la table. C'est probablement une affaire de quelques années. Pour des raisons tactiques, est-ce une bonne idée que le GSsA amène cette idée et qu'elle soit démolie alors que d'autres recevront un accueil bien meilleur? Et surtout, est-ce à nous de donner tout ce temps et cette énergie?
- Même si le GSsA explique qu'il souhaite cette initiative pour lancer le débat sans dire ce qu'il désire voir à la place, cette campagne sera considérée comme une énième manière d'essayer de supprimer l'armée. A ce jeu-là, on risque de se faire écraser.

- Le GSsA ne peut-il se faire entendre que par la voie des initiatives? Ne sommes-nous pas en train de nous enfermer dans une stratégie de combat intéressante, mais très coûteuse en temps, en énergie, et en finances, alors que d'autres actions pourraient être envisagées? Un débat sur l'obligation de servir pourrait aussi être amené par des prises de positions et des conférences, du *lobbying* auprès de certains parlementaires. Et là, le GSsA pourrait se profiler librement selon ses thèmes: introduction d'un service civil volontaire pour la paix et la communauté, opposition à une armée inutile, ...

L'idée de lancer le débat est excellente. Peut-être cette initiative tombe-t-elle à point nommé est-elle nécessaire à la dynamique du GSsA. Mais d'un point de vue stratégique, elle comporte plusieurs risques, à commencer par les ressources qu'elle va mobiliser pour un résultat qui est très difficile à évaluer. Il est donc nécessaire de bien peser ces différents éléments avant de se lancer dans ce projet.

Gaétan Morel



Modèles d'armée en Europe et dans quelques autres pays (informations compilées par Adi Feller):

Conscription			Armée de métier		
Pays	durée du service	nombre de soldats	Pays	date de l'instauration	nombre de soldats
Suisse	260j. = 9 mois	188'500 actifs + 14'500 réservistes	Belgique	1994	38'000
Allemagne	9 mois, réduction envisagée à 6 mois	252'000 + réserve (2x plus de civilistes!)	France	2001	347'000
Autriche	6 mois, discussion en cours pour armée pro.	39'600	Italie	2005 conscription suspendue	137'000
Norvège	9-12 mois	20'000	Suède	conscription suspendue dès 2010	27'700
Danemark	4 à 10 mois, tirage au sort en cas de manque de volontaires	18000	Pays-Bas	1996 conscription suspendue	44'000
Finlande	6-12 mois	37'700 + 430'000 réservistes	Espagne	2002	129'000
Grèce	12 mois	134'000	Portugal	2004	38'000
Ukraine	18-24 mois	336'400	États-Unis	armée pro. depuis 1973 avec réservistes volontaires	1'332'000
Russie	12 mois	1'207'000	Pologne	2009	150'000
Israël	hommes: 3ans femmes: 2ans	176'500 + 445'000 réservistes	Irlande		10'337

Yémen: naissance d'un «État failli»

En guerre civile, avec des tentatives de sécessions au Nord et au Sud, le Yémen verrouille l'accès aux régions en conflit, pour les journalistes locaux comme étrangers. Un nouvel «État voyou» est-il né dans la péninsule arabique?

Depuis des années, le gouvernement de Yémen opère militairement dans le Nord du pays contre la minorité religieuse des Houthi, qui aspire à davantage de droits. En août 2009, le conflit a redoublé d'intensité suite à une nouvelle offensive du gouvernementale, alors qu'en novembre dernier, l'armée saoudienne a pénétré au Yémen afin de soutenir les troupes yéménites et de créer une «zone de sécurité». La guerre a fait jusqu'ici plusieurs centaines de morts, dont un nombre inconnu de victimes civiles. Des dizaines de milliers de personnes ont dû fuir le pays. Dans le même temps, de fortes volontés d'indépendance ont émergé dans le Sud du Yémen, où les habitants attirent l'attention sur leurs revendications par le biais de manifestations et de grèves: ils exigent la liberté d'opinion et la fin de la domination exercée par la partie Nord du pays.

Le Yémen n'existe sous sa forme actuelle que depuis 1990: deux États autonomes – Ré-

publique démocratique (Sud) et République arabe (Nord) – sont alors réunis. Dès cette date, le pays est gouverné despotiquement par Ali des Abdallah Saleh, ancien président du Nord. La liberté de la presse est très limitée, la corruption importante et la situation des droits de l'homme mauvaise. Des citoyens sont régulièrement arrêtés arbitrairement par les forces de sécurité, voire tués. Mais depuis la participation de Saleh à la «guerre contre la terreur» en 2001, les États-Unis ont généreusement fermé les yeux sur ces problèmes pour ne pas perdre un allié précieux.

Une justification appropriée

Au Yémen, les problèmes ne sont pas nouveaux. Cependant, depuis la mi-décembre 2009, le pays est entré sur la scène des conflits internationaux. La raison en est l'attentat manqué d'un Nigérian qui, selon toute vraisemblance, a été formé au Yémen. La présence d'Al Qaïda au Yémen ainsi que celle de prisonniers yéménites à Guantanamo de-

viennent tout à coup un sujet de grande préoccupation. Les États-Unis augmentent alors immédiatement leur aide militaire et annoncent que toutes les mesures nécessaires seront prises pour que le Yémen n'échoue pas dans sa mission de lutter contre le terrorisme.

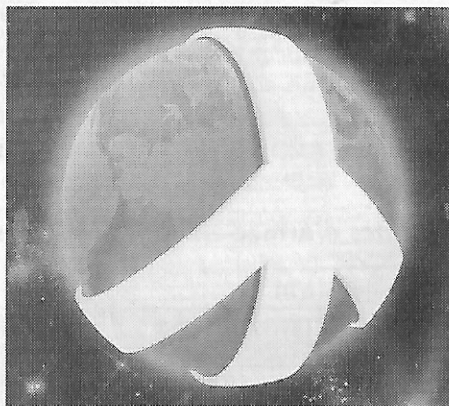
L'interventionnisme américain prend pour prétexte, le fait qu'un «État failli», par son absence d'autorité étatique et de monopole de la violence, constitue un terreau pour l'extrémisme. Avec cette représentation de la menace, il apparaît soudainement nécessaire et légitime d'augmenter le soutien financier ou militaire à un gouvernement autocratique, voire d'intervenir soi-même. Une justification idéale. Voici donc la règle internationale tacite: un État ne peut se désagréger et des régions se proclamer indépendantes – excepté si cela rentre dans les calculs politiques des puissants.

Adi Feller et Felix Birchler (trad: GM)

Brèves

Le droit humain à la paix, dont nous avons parlé dans nos colonnes (n° 57 à 59 en 2003, <http://www.gssa.ch/journal.html>), prend de plus en plus d'importance. Le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU se penchera sur la question en juin. Un congrès mondial y sera consacré en décembre, à St-Jacques de Compostelle: www.foro2010.org. Pour d'autres renseignements: <http://www.demilitarisation.org/spip/spip.php?rubrique10>

Le service civil compte former environ un tiers des civilistes, soit au moins 2000 personnes par année, à la résolution non-violente des conflits (cours d'une semaine en résidentiel). Tout arrive, la force non-violente du futur se forme en Suisse. Source: site des appels d'offres de la Confédération. Diverses personnes intéressées à devenir formateurs pour ces formations. (CB)



Permanence service civil et problèmes militaires

Le service civil, nouvelle mouture, connaît ses premiers soubresauts. Le Conseil Fédéral a modifié l'ordonnance sur le service civil. Les décisions d'admission au service civil ne seront rendues, pour les militaires en service, qu'après 4 semaines d'attente. Conséquences: 1° Si vous pensez que vous allez demander le service civil, faites-le avant de partir à l'armée, même le dernier jour! 2° Si vous devez néanmoins faire votre demande depuis l'armée, à vous de convaincre

vite. Les premières expériences disent que ce n'est pas si facile. Si besoin téléphonez-nous. Rappel: «La permanence est ouverte le mardi de 12h à 14h au 022 344 13 81 et au 079 52 35 74 pour les urgences». Pour plus d'info: <http://www.gssa.ch/spip/spip.php?article138>

Après des années de service, Aurélien Darbellay quitte ses fonctions à la permanence. Il avait la responsabilité des réponses, nom-

qualité. De nombreux civilistes et militaires ont trouvé grâce à lui des réponses à leurs questions ou des solutions aux problèmes que l'institution (militaire ou civile) leur posait. Nous cherchons quelqu'un pour le remplacer, de préférence une personne qui connaisse ces questions ou alors qui soit prête à se former. Il s'agit d'un travail humain et technique, de quelques heures par mois, partiellement défrayées. Pour obtenir des renseignements ou pour postuler: christophe@gssa.ch ou 079

Gaza: la Suisse doit agir !

Dans le dernier numéro de ce journal, nous publions un appel qui demandait une politique plus active de la part de la Suisse pour la levée du blocus de la bande de Gaza, pour l'application des recommandations du rapport Goldstone et pour l'application des Conventions de Genève dans les territoires occupés palestiniens. Cet appel a entre temps été souscrit par plus de 40 organisations suisses ainsi que par plus de 7'500 signatures individuelles.

La Suisse a encore quelques mois de temps pour convoquer une conférence des États signataires des Conventions de Genève pour permettre de sanctionner les crimes de guerre commis avant pendant et après l'agression militaire israélienne à Gaza et «sur les mesures pour imposer la 4^e Convention de Genève dans le territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, et la faire respecter, conformément à l'article 1 commun.» comme le demande la résolution 64/10 de l'AG de l'ONU que la Suisse a soutenu.

L'article ci-dessous reprend la contribution d'un représentant des associations qui soutiennent l'appel.

Gaza, une année après la guerre. La catastrophe se poursuit au quotidien. Elle a des visages, comme celui d'Atsem Hamdan. Cet habitant de la Bande de Gaza âgé de 40 ans souffre depuis deux ans de paralysies partielles. Les certificats de médecins palestiniens et israéliens et les soins médicaux dont il aurait besoin ne sont pas disponibles à Gaza. Il devrait être soigné par des spécialistes à Jérusalem. Cela a été même reconnu par un tribunal israélien il y a quelques semaines. Malgré cela, le tribunal a maintenu le refus de l'autorisation de sortir. Il estimait trop grand le danger que le patient puisse profiter de l'occasion pour rester en Cisjordanie, où vit sa femme et plusieurs de ses enfants. Il faut souligner que la liberté de mouvement ainsi que la réunification familiale sont des droits humains reconnus et qu'ils sont aussi inclus dans les accords d'Oslo. Mais cela n'intéresse pas. C'est avec cynisme que la juge israélienne commençait sa décision négative avec la remarque qu'Israël venait de prouver sa sensibilité pour la souffrance humaine avec l'envoi d'équipes médicales de l'armée pour secourir les victimes du tremblement de terre à Haïti.

L'association «Physicians for Human Rights», partenaire de l'EPER et de plusieurs autres organisations d'entraide, s'engage pour défendre le droit à la santé de Palestiniens comme Atsem Hamdam.

Une année après l'opération israélienne «Plomb durci» rien ne semble changer à Gaza. Israël maintient un blocus total en violation patente du droit international. La totalité de la population palestinienne subit une punition collective, les enfants comme les adultes, les féministes comme les islamistes. L'économie est boycottée. Le Comité International de la Croix-Rouge a tiré la son-

bitants de Gaza sont sans espoir, parce qu'à court terme ils n'ont pas de perspectives pour une vie digne.¹ Le CICR relève laconiquement que durant toute cette dernière année il a cherché sans succès d'importer à Gaza des appareils radio pour ses ambulances sans lesquels les secours d'urgence ne peuvent pas fonctionner. Qui doit reprendre ces cris d'alarme inhabituellement forts sinon la Suisse, son pays hôte?

Quand est-ce que la Suisse officielle, elle qui répète continuellement depuis le début de l'isolement total de Gaza en juin 2007 que la situation humanitaire dans la Bande de Gaza est «épouvantable» et «catastrophique», quand se décidera-t-elle à exercer plus de pression sur les parties en conflit, en particulier sur Israël qui porte l'essentiel de la responsabilité pour le désastre?

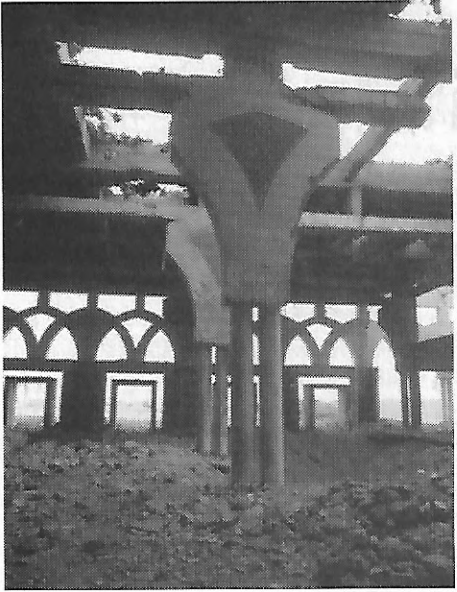
Le juge sud-africain Goldstone, hautement respecté au niveau international a mené, sous le mandat du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, la commission d'enquête sur la guerre de Gaza. Une rencontre personnelle avec lui à Berne il y a quelques mois m'a permis de constater le professionnalisme avec lequel il a mené l'enquête indépendante sur les crimes de guerre supposés de toutes les parties au conflit. Goldstone a aussi laissé entrevoir sa préoccupation personnelle pour Israël. Aujourd'hui son travail subit une diffamation systématique par le gouvernement israélien et par les organisations de lobby qui y sont associées. L'UDC se fait l'écho de ces campagnes diffamatoires avec des démarches parlementaires. L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé les recommandations du rapport Goldstone et la Suisse, contrairement à d'autres États européens, est restée cohérente avec sa politique des droits humains et a soutenu ce rapport. Notre diplomatie

conséquence le discrédit du droit international en tant que tel.

Donnant suite au rapport Goldstone, l'assemblée générale de l'ONU a recommandé à la Suisse de réaliser une conférence des États parties à la IV^eme Convention de Genève. D'une certaine manière notre pays a été chargé d'aider à répondre la question de savoir comment imposer la protection de la population civile dans les territoires occupés.² Ces dernières semaines la Suisse a entrepris des démarches et engagé un Ambassadeur spécial. Ces efforts se déroulent dans la discrétion. Mais malgré les hésitations au Département des Affaires Etrangères, la machine est lancée et il n'est plus possible de revenir en arrière. Qu'attendait encore la Suisse, l'État dépositaire des Conventions de Genève, le gardien du droit international humanitaire, pour offrir ses services, au moins comme défenseur de la population civile concernée? Dans cette question elle doit faire entendre sa voix qui, si elle ne pèse pas très lourd, est toutefois très respectée: assez des violations graves des droits humains! Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité du côté israélien et du côté palestinien doivent être poursuivis de manière indépendante et selon les critères internationaux, comme le demande Goldstone. Si les parties au conflit s'y opposent, la communauté internationale doit en tirer les conséquences.

Toutes les organisations de droits humains israéliennes et palestiniennes, ainsi que beaucoup d'autres défenseurs du droit international humanitaire dans le monde ont de très grandes attentes par rapport à la Suisse.³ C'est un devoir hautement respectable pour notre pays que de prêter écoute à ces voix et de tout mettre en œuvre pour réaliser une conférence préparée professionnellement et efficace pour l'application du droit international humanitaire dans les territoires palestiniens occupés. Celle-ci doit traiter les obligations de la communauté internationale des États et permettre de développer de nou-





Le blocus israélien empêche la reconstruction.

velles idées. La Suisse ne peut faire aucun compromis dans la question du droit international humanitaire. Le Palais fédéral doit rester ferme face aux très fortes pressions de la part des Etats-Unis et d'Israël. Le Conseil fédéral doit savoir qu'on peut gagner le soutien de la population suisse pour ce rôle indépendant et humanitaire de la Suisse en faveur de personnes qui souffrent.

Les droits humains sont bafoués quotidiennement dans les territoires palestiniens occupés. Si la Suisse porte avec fierté l'étendard du droit international humanitaire, elle a avant tout elle-même le devoir de faire tout ce qui est dans son pouvoir pour imposer son respect. Le Conseil fédéral doit aussi envisager des mesures face à Israël et aux autorités palestiniennes. Elles peuvent aller du suivi des critères d'enquête pour les crimes de guerre, jusqu'à des sanctions. Notre pays était parmi les premiers à demander des

enquêtes indépendantes sur les crimes de guerre présumés par les parties en conflit. Mais comment notre gouvernement peut-il fixer cette aune du droit international et en même temps, poursuivre une collaboration avec Israël dans les domaines militaires et de l'armement, comme si de rien n'était? Il s'agit de contacts très étroits avec exactement les mêmes personnes, par exemple les chefs de l'aviation militaire ou des services secrets, qui pourraient être tenues pour responsables de graves violations du droit international. Les œuvres d'entraide suisses et les organisations de défense des droits humains demandent, au nom du droit international humanitaire et en raison de la crédibilité menacée de la Suisse, l'arrêt immédiat de tous les contacts au niveau militaire et de l'armement avec Israël, au moins jusqu'à ce qu'Israël accepte une enquête indépendante sur les crimes de guerre présumés et soumet les responsables à la justice.

La violence qui continue au Proche-Orient n'a aucune perspective et le processus de

paix au niveau diplomatique est mort depuis longtemps. L'alternative ne peut consister qu'en une pression internationale massive sur les parties en conflit, pour qu'elles respectent le droit international.

Les gouvernements peuvent exercer cette pression, mais aussi la société civile qui y contribue toujours plus dans des mouvements internationaux. De manière paradoxale, dans la situation d'impasse actuelle, la grande opportunité réside dans la seule voie qui reste, celle de l'engagement non-violent en faveur des droits humains pour tous et toutes.

Matthias Hui (trad. TS)

- 1 <http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/palestine-gaza-update-211209?opendocument>
- 2 <http://unispal.un.org/unispal.nsf/47d4e277b48d9d3685256ddc00612265/9e2dc74f7aaed8a4852576d5004e7c68?OpenDocument>
- 3 <http://www.hic-mena.org/documents/HCP%20conference%20concept%20final.pdf>

Hommage posthume ...

...à Roger Gaillard objecteur de conscience

Voici ce qu'écrivait Roger Gaillard en 1973 dans sa lumineuse préface au Petit Livre Vert-de-Gris:

«Nous sommes une démocratie? Donc, l'Etat c'est la collectivité! Admettons. Maintenant, gens de la collectivité, répondez à ces questions précises:

Lequel d'entre vous est-il prêt à mourir pour ce Pacte de 1291 qui prévoit qu'il est juste

et bon d'avoir un seigneur féodal au-dessus de soi?

Lequel d'entre vous est-il prêt à mourir pour préserver son mobilier (généralement tout ce que vous possédez) ou sa modeste maison ou son carnet d'épargne à la banque? Quand vous serez morts, la maison, les tabourets, le carnet d'épargne, hein?...

Lequel d'entre vous est assez niais pour croire que sa mort, telle celle de Winkelried, empêchera l'ennemi (lequel?? lequel?) de violer sa femme, sa fille, d'empaler et d'empailler son fils?

Lequel d'entre vous est assez niais pour croire que s'il ne meurt pas, sa femme et sa fille seront OBLIGATOIREMENT violées et son fils aîné empalé et son fils cadet empaillé?

L'Etat, par sa propagande, son intoxication systématique au niveau de l'école, est parvenu à vous en convaincre. Surtout, gardez ces convictions bien précieusement: elles sont le nouvel Evangile... Au nom du Seigneur, allez donc vous faire tuer pour votre seigneur le banquier! Amen. C'est tout ce qu'il y a à retenir du Pacte de 1291! (Signé: Roger Gaillard, objet teur de conscience).

Texte fourni par l'auteur du Petit Livre Vert-de-Gris, Narcisse Praz.

Avec les Conventions de Genève

Contre les guerres et leurs crimes

Les conflits armés ont fait des millions de victimes dans le monde ces dernières années. Le plus souvent, les victimes sont des civils que les Conventions de Genève devraient protéger. Pourtant, des hommes et des femmes se battent tous les jours pour demander que cessent les violations des droits humains, pour que le droit international humanitaire soit appliqué et pour que les crimes de guerre soient poursuivis.

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la signature des conventions de Genève, Rémy Pagni, maire de Genève, a visité des régions touchées par des conflits armés, l'ex Yougoslavie, la République démocratique du Congo, Israël et la Palestine. Des personnes rencontrées lors de ces voyages se réuniront lors d'**ateliers-conférences publiques qui se tiendront à Genève du 6 au 8 mai 2010** (entrée libre - Maison des Associations, 15 rue des Savoises).

Ces rencontres publiques permettront l'écoute et l'échange avec des représentant-e-s de mouvements citoyens qui s'engagent pour le respect et l'application des Conventions de Genève, l'un des principaux instruments du droit international qui protège les popula-

Rencontre avec la Présidence de l'Assemblée Constituante pour la remise de la pétition sur la promotion de la paix et des droits fondamentaux

Delia Mamon, Christophe Barbey, David Fernandez et moi-même, Michel Monod, avons été reçus lundi 8 février à 16h30 par Mme Contat-Hickel, Mme Christiane Perregaux, M Jacques-Simon Eggly et, M. Thomas Büchi, les quatre Co-présidents de l'Assemblée Constituante.

Nous avons été très honorés de cet accueil et très satisfaits de voir que nos propositions d'articles sur la paix et les droits fondamentaux étaient prises au sérieux.

Christophe Barbey a remis les 585 signatures de la proposition collective et a rappelé les points essentiels contenus dans nos propositions d'articles soit le droit fondamental à la paix, l'éducation à la paix dans les écoles, la non violence et l'usage réservé de la force par la police, la prévention des conflits et la médiation, la solidarité internationale, le service citoyen pour améliorer les liens sociaux et la place exceptionnelle de Genève pour les questions de paix.

Le CoPrésident Jacques-Simon Eggly nous rappelle que la Confédération a confié à l'armée le soin de préserver la paix. Délia Mamon recentre le débat sur les responsabilités du canton que doit refléter la constitution cantonale.

Michel Monod se réfère au travail que le Conseil des Droits de l'Homme mène actuellement sur le droit de l'homme à la paix et David Fernandez rappelle que de nombreuses autres initiatives régionales sont en cours en vue de faire reconnaître ce droit.

Michel Monod distingue ensuite le rôle de la police comme gardien de la paix pour assurer la sécurité « la paix dite négative » et le rôle de la société, de l'État et du service citoyen en particulier pour promouvoir la paix, les droits humains et les liens sociaux, appelée « paix positive », et qui tend à favoriser le bien-être

A la question, importante, posée par la Co-présidente Christiane Perregaux, celle de l'application concrète et de la justiciabilité de nos propositions, Delia Mamon répond que les textes constitutionnels ont aussi pour but d'être une source d'inspiration, pour les objectifs du « bien-vivre », et que progressivement les clauses formulées dans les textes entrent dans les faits, comme c'est le cas actuellement pour les droits humains et les droits des enfants qui commencent à être enseignés. Cependant, concernant l'éducation à la paix, elle indique qu'il y a encore trop peu d'outils pédagogiques permettant d'enseigner en classe des compétences pour dépasser la violence et développer des relations de paix, même si cela s'améliore. Elle souhaite toutefois que ce ne soit pas un obs-

taclé à une inscription constitutionnelle de la volonté d'éduquer à la paix.

Les quatre Co-présidents nous disent qu'ils accordent une grande importance à ces thèmes de la paix et des droits fondamentaux qui leur apparaissent essentiels pour Genève, la ville internationale. La constitution donne les idées générales et il s'agira ensuite, par les lois d'application, de les mettre en œuvre de façon réaliste et concrète.

Enfin, nous souhaitons aussi que la paix soit mentionnée dans le préambule de la constitution comme un objectif à réaliser pour le Canton et la République de Genève.

Mme la Coprésidente Marguerite Contat-Hickel nous remercie vivement pour nos efforts et notre participation. Et elle nous encourage à continuer à utiliser et à faire utiliser les nombreuses possibilités d'interaction avec l'Assemblée Constituante, qui sont offertes au public.

Michel Monod



Photo fournie par le secrétariat de la Constituante

Recension du Livre de Jean Rouget

«Quand on n'a que l'amour. Mémoires d'un Pasteur»

Dans cet ouvrage biographique Jean Rouget fait le récit de sa vie. Il mêle ses souvenirs de son ministère pastoral à des souvenirs de militant pacifiste. Nommé pasteur en Normandie il a été confronté à la guerre d'Algérie et il a soutenu les opposants à la guerre. De retour en Suisse il a milité pour l'objection de conscience et il a organisé des manifestations de soutien aux objecteurs emprisonnés. Cela au nom de ses convictions chrétiennes car

déclaration commune de non-collaboration avec l'armée. Il a été fiché par les services de renseignements de la Confédération comme subversif, ce dont il n'est pas peu fier car un chrétien pour lui se doit d'être contestataire.

Michel Monod

P.S. Pour obtenir un exemplaire de cet ouvrage, contactez: Jean Rouget, av. de Mате-



L'art et la paix¹

Nombre d'artistes, de tout temps, ont œuvré souvent de façon décisive pour améliorer la condition humaine ou certains de ses aspects. Écrivains, musiciens et artistes, ils ont été et sont encore très nombreux à prendre position en faveur de la paix. Quels sont donc les liens entre la paix et la création artistique?

Plusieurs éléments d'analyse nous paraissent mériter notre attention:

- La recherche de la beauté et de l'harmonie est parallèle à la recherche de la paix. Si la paix tend à transcender le conflit, à l'avantage de toutes les parties mais aussi des générations futures qui dans une certaine mesure apprendront de la solution au conflit, la beauté de l'art tend de même à dépasser la médiocrité ou l'ordinaire, pour magnifier, mettre en valeur la vie.
- La paix est une dynamique vivante, faite pour une part d'engagement personnel, d'écoute et de savoir qui, tout comme l'art, demande une part de créativité et d'adaptation, au service du mieux-être et de l'épanouissement.
- Tout un chacun peut et parfois doit participer au progrès de la paix, mais aussi à la beauté du monde et de l'instant.
- Ainsi tout un chacun, chacune, a droit à la paix, mais a alors une certaine obligation à la respecter et même à la promouvoir.
- Et de même chaque personne est douée d'imagination et de créativité, qu'elle met en œuvre à sa façon.

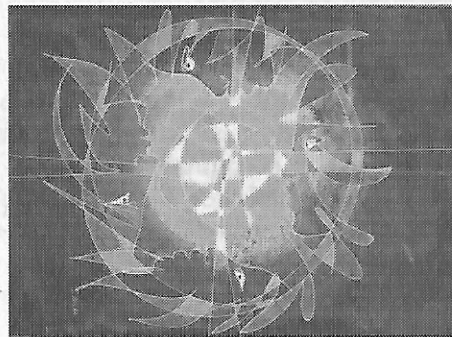
Ainsi, s'il y a un droit à la paix, il y aussi à mon sens un droit à la créativité artistique. Il y un artiste – et une créateur de paix ! – qui sommeille en chacune et chacun de nous!

L'artiste, tout comme le faiseur de paix, est un acteur dynamique de la cité. Concerné, a priori, par son époque et son évolution, par la civilisation et par la condition humaine, il y intègre son œuvre, par laquelle il apporte une contribution personnelle à la vie de tous les jours et parfois au destin de l'humanité.

L'art donne une touche humaine et lumineuse à la créativité humaine dans son ensemble. La paix donne un sens et une durée, une pérennité à cette création de la civilisation.

La paix, tout comme l'art, s'adressent d'abord à la personne humaine et par ce qu'elle a de plus beau, de plus digne et de plus heureux. L'art comble la personne de joie, de ravissement. La paix lui apporte un espace de bien-être et de liberté. Tous deux donnent du sens à la vie.

La définition de la paix apporte quelques éclaircissements supplémentaires: on peut dire de la paix qu'elle a deux zones. Une zone centrale, parfois ineffable (difficile à décrire, faite pour être vécue), zone faite d'harmonie et de bonheur de vivre. Et une zone plus frontalière où la paix se construit, où le conflit se prévient ou se résout sans trahir l'idéal de paix. Les deux zones demandent un suivi et une technique pour être mises en œuvre. Elles sont complémentaires, contiguës, parfois interpénétrables. Pour faire de la paix ou de l'art une dynamique vivante et épanouissante, les deux zones ont une part



Paceminterris (Hans Erni)

d'inné et de spontané et elles se complètent par des acquis. Les deux zones font l'objet de choix et sont à la fois l'expression de valeurs choisies et d'instincts bien compris. La part d'inné est faite d'émotion et de ressenti, mais aussi d'intuition et d'inspiration. La part d'acquis est faite d'expérience et de savoir, mais aussi de partages et de pratiques.

La rencontre de l'art et de la paix se fait sur les deux zones. Une zone centrale où la création artistique part de la paix ou la crée pour ou par une expression d'harmonie. Et une zone tout aussi importante mais plus périphérique où la paix et l'art expriment une «politique» qui amène à, ou ramène à plus de paix.

Les deux zones demandent du courage! Pour faire respecter l'harmonie et la paix, comme pour aider à la créer. Et c'est peut-être là un des points communs les plus forts entre ces deux disciplines, ces deux valeurs que sont pour l'humanité l'art et la paix: toutes deux expriment un courage, pas automatiquement discret, mais parfois confondu avec de la lâcheté ou de la légèreté, courage qui se veut, idéalement, dénué de violence, même s'il s'exprime avec force et douceur.

Une belle œuvre va au-devant de son temps. Qu'elle soit création artistique ou acte de paix, elle est don de soi et choix d'avenir, ne serait-ce que pour un moment, celui de l'œuvre ou celui de la paix. En cela déjà, la démarche est courageuse. Ou alors l'œuvre de paix ou l'œuvre d'art tend à une durabilité qui lui demandera et lui donnera sa pleine légitimité, ou son adaptabilité. Et en cela aussi l'œuvre est courageuse, certaines résistent mieux que d'autres à l'usure et au test du temps.

Enfin, si tant la paix que l'art peuvent et parfois doivent se vivre en soi-même, en son cœur et en sa conscience, ils sont aussi de formidables outils de rencontre et de partage.



un peu de paix pour s'épanouir et toute la beauté du monde pour lui donner un sens.

Il conviendrait ici de citer les héros des temps passés, ou plus récents, nombreux, qui ont fait de la paix leur idéal et une partie intégrante de leur œuvre. Difficile de faire un choix², nécessairement personnel et hétéroclite! Inventaire à la Prévert, à vous d'y ajouter les vôtres : Aristophane et Victor Hugo, Picasso et Kubrik, Augusto Boal³, Lennon et les Dixies Chicks⁴, Stephan Eicher et Erni ...

La liste est quasiment infinie, qu'elle le devienne!

Dire que si longtemps l'homme a fait peur à l'homme

Et fait peur aux oiseaux qu'il portait dans sa tête ...

Paul Eluard, 1951

Christophe Barbey



Soldat avec ange

Retour sur votation:

A queue-leu-leu la mort

Le 29 novembre 2009, en la clarté glauque de ses urnes, le peuple souverain des Suisses flopa à la face de tout partisan d'Allah, de sa plus conviviale haine, son crachat christique.

Rien à dire! Le souverain peuple a décidé, le peuple souverain a ses idées.

L'ennui grave, c'est que les malencontreux Helvètes qui ont refusé un lourd dimanche d'arrière-automne (mais c'était déjà l'hiver) qu'à l'entour de leurs jardinets cossus et de leurs églises humides l'on construise désormais le moindre minaret, ont pris dans la foule une seconde décision bien pire encore.

Et diables hurlant de rire par toute religion enseignée saignante s'en froteront pour longtemps de joie le poil maléfique des tétines.

Car – à qui paye, jusqu'au trognon depuis longtemps vendus – les post-Helvètes ont refusé le même jour en leur banquière sagesse que la Suisse, cesse enfin de vendre du matériel de guerre aux brutes épaisses qui vont équarissant de cruauté délibérée le monde. Ont refusé qu'elle arrête (s'il vous plaît amis d'un prochain jour) par les tiers mondes & l'horreur sans eau pure d'exister - de déchirer les chairs des bêtes & des humains de sa ferraille tournicotée, l'âme & le cul bénis de pur acier tranchant vers Winterthur.

Oui la Suisse, pays neutre, pays pleutre doit absolument en cette première décennie du siècle 21 continuer dare-dare d'exporter à tour de bras la guerre et le matériel qu'il faut pour professionnellement & sadique-

rer rouge de honte, la croix. Non diable! le plastic, la dynamite à Nobel, le syntex, le semtex et autres explosifs plus flagrants et plus modernes encore se vendent fourrés dans l'acier déchirant des vingt-six cantons suisses comme des petits pains et le peuple souverain du drapeau au fond rouge qui adore Dieu adore qu'on s'acharne en diable à multiplier les petits pains à explosifs liquides, à argent liquide und so weiter.

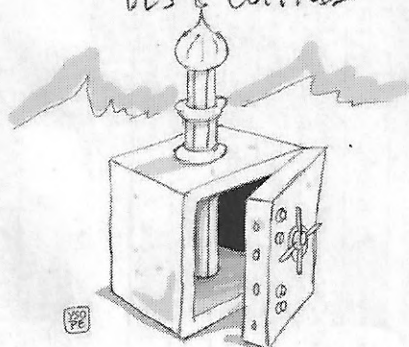
«Je vous salis ma rue», disait Jacques Prévert qui vomissait la propagande et qui pleurait la nuit en fumant de temps à autres, papier maïs, une Celtique.

Le moindre pékin pourra noter encore qu'un minaret en gros est une structure cylindrique verticale de hauteur variable et de décoration libre qui sert à propager d'un peu haut la prière & autres certitudes. Exactement ce que font Swisscom, Bouygues, Orange & autres Sunrise quand ils érigent par le monde sur la moindre éminence leurs hauts mâts d'aciers qui bourdonnent à fond là-haut sur les échelles vendues de la vie morte. Mais contre ces minarets électroniques-là, nul, nulle part ne s'insurge.

Prends ton I-phone. Téléphone à ta femme, à ta cousine, à ton tonton, à ton fils, à ta tante, à ta fille. Et dis-leur bien, écartant d'un coup les deux doigts pour leur montrer l'image, en la magie multipliée sans fin des imbéciles, que les fusils bandent à mort, que les culasses sont huilées comme des pendules, que les obus sont bourrés de haine dure et que les bombes pour longtemps nous rapporteront des chiées de thunes.

- 1 Il y a longtemps que je souhaitais faire une rubrique «paix et culture» dans le journal (car Art et Science se valent!). Faute de place, faute de temps... voici une ébauche de réflexion en ce sens.
- 2 Ici, surtout des artistes, il serait intéressant de faire un inventaire, plus difficile des faiseurs de paix, plus rares, qui ont fait leur travail de création de paix par de la création artistique. Il y en a!
- 3 Inventeur du Théâtre de l'Opprimé. Intéressant car de lui on ne sait si c'était un artiste au service de la paix ou à l'inverse un faiseur de paix utilisant ou au service de l'art.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Augusto_Boal
- 4 Groupe country-rock féminin Américain (Texan) ayant connu une campagne massive de dénigrement pour avoir critiqué Georges W. Bush avant l'invasion de l'Irak. Episode relaté dans le film «shut up and sing». Photo:
http://fr.wikipedia.org/wiki/Dixie_Chicks

LA SUISSE DIT NON AUX MINARETS QUI DÉPASSENT DES COFFRES



AB
Postale 151
Genève 8

Formule de commande

à renvoyer avec l'étiquette ci-dessus

Description	Couleur	Taille	Prix	Total
T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» homme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» femme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
T-Shirt «If war is the answer...»	blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 25.-	
T-Shirt «A bas toutes les armées»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
T-Shirt «Suisse sans armée», avec la colombe	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> rouge	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL		
Drapeaux arc-en-ciel	<input type="checkbox"/> bleu	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
Autocollant «L'armée, ça tue, ça pollue...»	<input type="checkbox"/> pace <input type="checkbox"/> pau <input type="checkbox"/> salam <input type="checkbox"/> shalom		Fr. 10.-	
Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»	noir		Fr. 1.-	
Véritable couteau suisse «Suisse sans Armée»			Fr. 3.-	
Couteau porte-clés «Suisse sans Armée»			Fr. 25.-	
Jeu de cartes «Le régime Bush»			Fr. 15.-	
Livre «Quand on n'a que l'amour, mémoires d'un pasteur, Jean Rouget (2009 - prix facultatif)			Fr. 12.-	
Livre «La non-militarisation et les pays sans armée: une réalité», C. Barbey (2001)			Fr. 22.-	
Livre «Aimez vos ennemis», traité de communication non-violente, Michel Monod (2006)			Fr. 15.-	
Livre «Service civil - un témoin», association suisse des civilistes, www.civil.ch (2006)			Fr. 20.-	
Bande Dessinée «Léon Coquillard: divisionnaire de l'après 26 novembre» de ZEP (1990)			Fr. 29.-	
Journal «Une Suisse sans armée» du n. 1 à 84	numéro(s) _____		Fr. 12.-	
e port			Fr. 1.-	
e totale de la facture				Fr. 3.-

si autre qu'imprimée plus haut:

renvoyer au GSSA, case postale 151, 1211 Genève 8

• **Permanence Service Civil et problèmes militaires:**
tous les mardis de 12h à 14h
au tél.: 022 344 13 81 (Christophe Barbey)
Email: permanence@gssa.ch
(Aurélien Darbellay)
Infos complètes: www.gssa.ch

• **A Genève:**
Secrétariat romand
c/o GSSA Genève
case postale 151
1211 Genève 8
Adresse:
Maison des Associations
15, rue des Savoises (1^{er} étage)
1205 Genève
Tél.: 022 320 46 76 Fax: 022 320 69 49
E-mail: gssa@gssa.ch
Internet: www.gssa.ch
ccp: 12-11508-2

• **A Lausanne:**
GSSA Vaud
Georges Tafelmacher
22, ch. de la Côte
1009 Pully
Tél.: 021 728 65 71
E-mail: etajdelacote@hispeed.ch

• **A Berne:**
GSSA Bern
Neubrückstr 17f
Case postale 6348
3001 Berne
Tél.: 031 301 82 09 Fax: 031 302 88 78
E-mail: berm@gsoa.ch

• **A Zürich:**
Secrétariat national
GSOA, case postale 103
8031 Zürich
Tél.: 044 273 01 00 Fax: 044 273 02 12
internet: www.gsoa.ch